



TITRE PRO

NIVEAU BAC

TECHNICIEN INFORMATIQUE DE PROXIMITÉ

Code Rome

I 1401

DURÉE : 14 MOIS

APPRENDRE UN MÉTIER

Le **technicien informatique de proximité** accompagne l'**utilisateur** dans l'**usage quotidien** de ses **équipements numériques**, en assurant un **support technique** et la maintenance des équipements réseaux de l'entreprise. Il gère les **demandes d'assistance** et les incidents techniques, déploie les équipements, et veille à leur **disponibilité** et à leur **sécurité**. Il intervient sur les **infrastructures réseaux** et les solutions hébergées dans le cloud.

ACTIVITÉS

Assurer le support utilisateur

- Gérer une demande ou un incident et assurer le suivi du parc
- Assister et accompagner l'utilisateur
- Diagnostiquer un incident technique ou applicatif

Mettre en service des équipements numériques

- Préparer et déployer des équipements numériques
- Maintenir et assurer la disponibilité des équipements numériques
- Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et de ses données

Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

- Déployer et sécuriser les équipements réseaux
- Intervenir sur un annuaire Active Directory

PROFIL MÉTIER REQUIS

- Aimer communiquer
- S'adapter et actualiser ses connaissances
- Savoir travailler en équipe
- Savoir écouter

EMPLOIS VISÉS

- Technicien de maintenance en informatique
- Technicien assistance utilisateur/clientèle
- Technicien de service après-vente
- Technicien helpdesk
- Technicien support

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est validée par un **TITRE PROFESSIONNEL de niveau 4, délivré par le Ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion, équivalent à un BAC**. Elle est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le numéro de fiche **RNCP40799**.

Pour obtenir le titre professionnel, les compétences des candidats seront évaluées au vu :

- D'une mise en situation professionnelle, suivie d'un entretien technique avec le jury.
- Du dossier Professionnel (DP).

Dans ce DP, les candidats décrivent par activité et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

- Des résultats des ECF, évaluations réalisées pendant le parcours de formation.
- D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

La formation est dispensée à la CCI formation alternance située au centre ville de Nouméa par une équipe pédagogique et en entreprise (privée ou publique) par un tuteur. **Durée : 14 mois.**

70%

Temps de formation
en entreprise

30%

Temps de
formation
en école

96%

des entreprises
partenaires
recommandent
les écoles CCI

CONDITIONS D'ADMISSION DES CANDIDATS

Avoir plus de 16 ans. Disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet chez soi.

L'admission est conditionnée à la validation des différentes étapes du processus de recrutement.

La formation est également accessible **aux salariés en poste, avec au minimum 6 mois d'ancienneté** dans l'entreprise. Dans ce contexte, le FIAF **peut étudier la prise en charge du parcours diplômant**. Contactez le **FIAF** afin d'étudier **les possibilités de financement**.

